

L'AMBULATOIRE

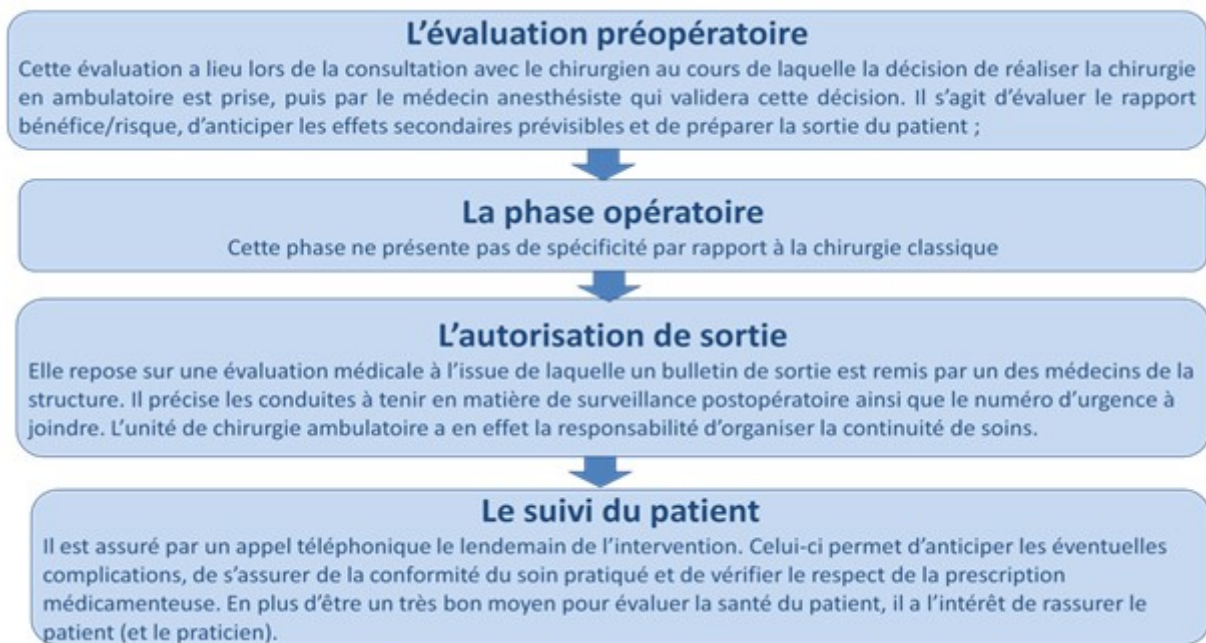
Alternative à l'hospitalisation traditionnelle, la chirurgie ambulatoire permet au patient de regagner son domicile le jour même.

La chirurgie ambulatoire permet de réaliser des actes chirurgicaux, exploratoires ou thérapeutiques, nécessitant une anesthésie (anesthésie locale, régionale ou générale).

Ces actes sont réalisés dans des conditions de sécurité et de surveillance qui permettent au patient de regagner son domicile le jour même de son intervention.

Cette prise en charge est décidée par les praticiens (opérateur et anesthésiste) à la suite d'une consultation.

LES QUATRE PHASES PRINCIPALES DE LA PRISE EN CHARGE EN CHIRURGIE AMBULATOIRE :



Ce type de chirurgie correspond à une amélioration notable de la prise en charge.

Arrière plan de la tête

